

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Tous les candidats	90	306	306	306	25

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	137	137	137	7	28 %
			Masculin	169	169	169	18	72 %
			Total	306	306	306	25	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	5	5	5	0	0 %
				Sans mention	73	73	73	8	36,4 %
				AB	113	113	113	12	54,5 %
				B	59	59	59	2	9,1 %
				TB	29	29	29	0	0 %
				TBF	3	3	3	0	0 %
				Total	282	282	282	22	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	11	11	11	2	100 %
				AB	4	4	4	0	0 %
				B	1	1	1	0	0 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	19	19	19	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	2	0	0 %
				B	1	1	1	1	100 %
				Total	3	3	3	1	100 %
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	2	2	2	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	228	228	228	19	76 %
			En réorientation	62	62	62	5	20 %
			Non scolarisés	14	14	14	1	4 %
			Autres	2	2	2	0	0 %
			Total	306	306	306	25	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	105	105	105	6
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	77	77	77	4
			Autres doublettes	93	93	93	11
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Poitiers - Licence - Sciences de la terre (35185)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	38,2 %	38,2 %	38,2 %	28,6 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	28 %	28 %	28 %	19 %
		Autres doublettes	33,8 %	33,8 %	33,8 %	52,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne arithmétique des notes disponibles de Première et Terminale (hors épreuves du bac)	Notes des bulletins	Important
	Enseignements du socle commun en lien avec la formation visée (Enseignement scientifique, Français / Philosophie, Langue vivante A)	Notes des bulletins	Très important
	Enseignements de spécialité scientifiques, techniques et sportifs (Mathématiques, Numérique et sciences informatiques, Physique-chimie, Sciences de la vie et de la Terre, Sciences de l'ingénieur, Biologie-écologie (dans les lycées agricoles uniquement), Education physique, pratiques et culture sportives)	Notes des bulletins	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Champ « Méthode de travail » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Savoir-être	Champs « Capacité à s'investir » et « Autonomie » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Champ « Capacité à réussir » de la fiche Avenir	Fiche Avenir	Important
	Projets de formation (Cohérence du (ou des) projet(s) de formation avec la formation choisie)	Projet de formation motivé, fiche réorientation	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Comme prévu par l'article D612-1-13 du code de l'éducation, pour les formations non-sélectives qui ne sont pas sous tension au vu des statistiques de l'année précédente permettant d'estimer que le nombre d'étudiantes et d'étudiants finalement inscrits sera inférieur à la capacité d'accueil de ces formations, les vœux ne sont pas ordonnés. Ainsi, l'université de Poitiers s'engage à accepter, sans condition, toutes les candidatures, tous baccalauréats confondus, dans les filières qui ne sont pas sous tension. Toutes les candidates et candidats à l'entrée dans cette formation ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien que cette formation ne soit pas en tension et que toutes les candidates et tous les candidats ont reçu une proposition d'admission dès le premier jour, la lettre de formation doit être rédigée en adéquation avec la formation demandée.

Signature :

Virginie LAVAL,

Président de l'établissement Université de Poitiers

